

PRIX DES ANNONCES :
 Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

LETTE DE BRUXELLES

Lettre de Bruxelles

Bruxelles, 2 juillet 1918.

On ne saurait en finir en quelques lignes avec le baron Charles de Broqueville qui vient d'abandonner le pouvoir après l'avoir occupé pendant sept ans, au cours desquels la Belgique a connu la période la plus funeste de son histoire.

Le nom de M. de Broqueville est désormais associé à cette période, et il lui en restera une célébrité qui balancera, auprès des générations futures, celle de M. Emile Ollivier, l'homme au cœur léger.

Le rapprochement entre ces deux personnages s'imposera davantage à mesure qu'une connaissance plus détaillée et plus exacte des faits viendra prouver que l'imprévoyance et la maladresse de l'un, furent dignes de l'étourderie et de la suffisance de l'autre.

M. de Broqueville débuta, comme beaucoup d'hommes politiques de son groupe, par la finance. Il fut président du Conseil d'Administration de la Belgo-Brésilienne, commissaire de la Société du Kasai, etc., etc. L'en passe et des meilleurs !...

On trouvera dans l'Annuaire financier, le détail des états de service et des chevrons de M. de Broqueville dans cette partie où ses performances furent toujours loin d'être brillantes. Il eut, dans cette première campagne, par laquelle il préférait à celle de 1914, plusieurs chevaux tués sous lui, au point qu'on commençait à craindre qu'il n'eût le mauvais œil. Cette réputation de jettatura le suivit lorsqu'à la chute de M. Schollaert sur la question du bon scolaire, on le vit prendre la direction du cabinet belge.

On ne put s'empêcher de faire remarquer qu'un homme qui avait engendré tant de sociétés financières ne pouvait guère porter bonheur à la Belgique. L'événement ne tarda guère à confirmer cette prévision.

Et pourtant, on ne vit jamais homme plus sûr de lui-même, plus désinvolte, plus cavalier. M. de Broqueville accueillait invariablement d'un sourire, voire d'une chiquenaude les démentis répétés que les faits infligeaient à sa politique. Ce diable d'homme avait réponse à tout, et il paraissait avoir toujours des tours nouveaux dans son sac. C'est au point que, dans son entourage, il donnait parfois l'impression d'un grand ministre. On a dit que MM. Hymans et Vandervelde eux-mêmes furent épatés, eux qui avaient naguère considéré M. de Broqueville comme un bon député rural, un de ces sous-vétérinaires d'arrondissement que les maquignons de la haute politique regardent avec dédain.

C'est que M. de Broqueville sut choisir un moyen qui fit tourner toutes les têtes, mit une sorte de folie dans toutes les cervelles et hypertrophia toutes les vanités. Il fit miroiter à tous les yeux le mirage d'une grande Belgique, arrondie d'un morceau de la Hollande, d'un morceau de la France, de la rive gauche du Rhin et du Grand-Duché de Luxembourg. Il se fit l'apôtre de l'annexionnisme belge.

Il mobilisa, pour cette croisade, son fidèle Neuray, une légion d'écrivassiers qui éberluèrent les populations par leur dextérité à découper les royaumes et les empires au profit de la future Belgique, des douzaines de conférenciers qui s'en allèrent propager ce mirifique programme dans tous les coins du monde comme bourrage de crânes, ce fut vraiment le modèle du genre. Tous ceux qui approchaient de l'hôtelier de Sainte-Adresse en revenaient avec l'impression que l'Europe, l'Asie, l'Amérique ne se battaient que pour réaliser l'idée de M. de Broqueville, et que tout le reste était sans importance.

Ajoutez à cela le plan de reconstituer le Saint-Empire Germanique au profit de l'Autriche, qui est le rêve de nos jésuites, et que M. de Broqueville fit défendre par le XX^e Siècle avec un ardeur qui finit par scandaliser le baron Beyens lui-même, — et vous aurez une idée de l'atmosphère de fièvre et d'enthousiasme que M. de Broqueville sut entretenir autour du gouvernement du Havre, et qui empêcha pendant tant de mois — qui empêcha encore — nos malheureux compatriotes réfugiés à l'étranger de prendre contact avec les réalités.

Est-ce tout ? Non, j'oubliais Constantinople. Constantinople que les Alliés allaient conquérir pendant les premiers mois de 1916, Constantinople où l'on se proposait d'établir un nouvel empire chrétien, Constantinople où M. Berkin, sur les conseils de M. de Broqueville s'appretait déjà à se transporter pour y relever le trône de Baudouin de Hainaut et y régner sur les Lieux-Saints dont la garde allait être confiée à la Belgique !... Toutes ces billevesées, et bien d'autres, avaient fini par s'infiltrer en territoire occupé, et l'on rencontrait ici, à cette époque, force bonnes gens qui, le plus sérieusement du monde, faisaient leur valise pour aller occuper, aux rives du Bosphore ou en Palestine, des emplois dont les brevets les attendaient déjà, tout signés, au Havre.

De Broqueville aura beau dire, plus tard, pour sa décharge, qu'en entretenant cette exaltation malade, il n'a eu en vue que de combattre « le cafard » qui menaçait de faire mourir nos compatriotes de consomption, il n'en est pas moins vrai que pendant trois ans il a fait des Belges réfugiés à l'étranger, et d'une bonne partie de ceux restés au pays, un peuple d'aliénés. Le jeu, au surplus, n'était pas sans danger. La politique annexionniste a détourné de nous des sympathies qui étaient précieuses. On a eu le sentiment très net que, sous prétexte de défendre sa

neutralité, la Belgique s'est livrée à une politique de « pourboire ». Notre réputation en a souffert. Notre geste en a paru moins noble et moins désintéressé. Nombre de portes qui s'étaient généreusement ouvertes au début, ont fini par se fermer tout à fait, surtout lorsqu'on a vu que l'éducation nationale aidant, toute cette fièvre mégalomane et ce délire des grandeurs, officiellement encouragés, donnaient à nos compatriotes réfugiés un ton et des attitudes qui ne cadraient guère avec cette modestie qui doit être la première parure de ceux qui briguent l'hospitalité d'autrui.

De Broqueville, lui, — on peut le croire — ne partageait pas la folie ambiante. On le trouvait toujours maître de lui. On le vit arriver au Havre, le premier jour où les Belges y affluèrent, la canne haute, le sourire aux lèvres, le gilet épanoui. Les autres ministres étaient mornes et morfondues, sauf M. Hymans qui, retour d'Amérique, affectait des allures d'Yankee, s'exprimait avec l'accent anglais, et portait son chapeau dans la nuque, comme un boursier de Wall-Street. Les ministres s'assemblèrent, ce soir-là, dans un local improvisé. La réunion s'annonça plutôt lugubre. Mais de Broqueville ramena tout son monde par sa façon de sa bonne humeur. Rien n'était perdu. On allait voir ce qu'on allait voir ! Des journalistes belges, arrivés au Havre par les moyens les plus invraisemblables, et après quelles péripéties, attendaient, en petit groupe, sur le trottoir, d'en face, l'issue de la réunion, espérant recueillir quelques données qu'ils eussent pu télégraphier à leurs lecteurs. La séance se prolongea, lorsque l'un d'eux fit remarquer, au-dessus du local où délibéraient les ministres, un grand écriteau, portant, en style du pays : « boutique à louer ».

Cela jeta un froid. Le gouvernement belge : boutique à louer ? La coïncidence était fâcheuse et l'indication de mauvais augure. Mais toute impression pénible fut bientôt dissipée. Les ministres revenaient enchantés de la réunion. M. de Broqueville avait formellement annoncé qu'avant deux mois on serait rentré rue de la Loi...

A un pareil homme, dans une circonstance aussi critique, on ne pouvait qu'offrir la dictature. C'était le seul moyen, pensait-on, de tout sauver. On en était là. L'offre en fut expressément faite à M. de Broqueville. Mais le bon apôtre refusa avec dédain. « La dictature, répondit-il, je n'en ai pas besoin. Si cela est nécessaire, je violerai la Constitution. » Tout l'homme est dans cette réponse...

En fait, il exorça la dictature depuis le jour, jour néfaste, où la Belgique fut définitivement et volontairement décapitée, que le gouvernement se transporta à Anvers. Ministre de la Guerre, M. de Broqueville exerçait en même temps effectivement les fonctions de Ministre des Affaires Étrangères, sous le couvert de M. Davignon qui n'était là que pour la montre, et ne comprit jamais grand-chose à la politique à laquelle il prêtait son nom... L'absolutisme broquevillien, qui s'était affirmé à Anvers, mais avec quelques formes tout d'abord, s'accrut à Ostende où le gouvernement s'était transporté après la fuite d'Anvers, pour se déployer enfin, dans toute son intransigeance, au Havre.

Là, M. de Broqueville envoyait personnellement des mesures à l'étranger sans en référer à qui que ce soit. Il entretenait des relations directes avec les gouvernements étrangers. Il avait institué à son usage un bureau de la Presse étrangère où il cuisinait l'opinion publique à sa manière. En somme, il escamota tous ses collègues, même M. Van de Vyver, et exigea que toutes les dépenses devaient être autorisées par le Chef du Cabinet. Il fit supprimer le journal *La Wallonie* des son troisième numéro, parce que ce journal publié par de bons Wallons réfugiés à Paris, s'était permis de plaisanter M. De Pauw, chef du Cabinet de M. de Broqueville, le messie De Pauw qui s'en allait inspecter les colonies de Belges répandus un peu partout sur le territoire français, en proférant : « Et surtout exigez que les Français soient gentils avec vous. C'est bien le moins après que la Belgique a sauvé deux fois la France !... »

Dès le mois de mars 1916 — donc bien avant que Clémenceau ne fut devenu ministre — M. de Broqueville fit attaquer Caillaux par sa presse stérilisée : *XX^e Siècle* et *Métropole* en tête, parce que, paraît-il, Caillaux nourrissait la noire intention de chercher les bases d'un accord avec l'Allemagne qui eût pu mettre fin à la guerre.

En même temps, M. de Broqueville s'était posé en ennemi du parlementarisme qu'il accusait d'être la cause initiale de la catastrophe — alors, au contraire, que le parlementarisme a tout mis en œuvre pour l'éviter, et que c'est le gouvernement qui a toujours fait la sourde oreille à ses objurgations.

Enfin, il n'eut de cesse qu'il n'eût installé ce qu'il faisait appeler le régime des compétences, en foi de quoi, sans doute, le baron Empain fut nommé général de l'Armée belge, M. Vandervelde, major-général de l'Intendance, M. Destree, ambassadeur à Pétersbourg, et le R. P. Hennusse S. J., capitaine d'état-major, etc., etc.

Tel est l'homme qui vient de se retirer du pouvoir au moment où l'histoire fait peser sur lui une responsabilité terrible. On se souvient qu'il débuta dans ses fonctions de chef

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 5 juillet.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière

A l'Est d'Ypres, nous avons repoussé de plus fortes charges de l'ennemi.

De part et d'autre de la Somme, hier au matin, le feu violent des Anglais a été suivi par des attaques d'infanterie.

Sur la rive septentrionale de la rivière, elles se sont écroulées d'une manière sanglante devant nos lignes.

Au Sud de la Somme, l'ennemi a fait irruption dans le bois et le village de Hamel.

Sur la hauteur à l'Est de Hamel, notre contre-poussée a fait écrouler son attaque.

A l'Est de Villers-Bretonneux, nous avons rejeté l'ennemi dans ses positions de départ.

Dans la soirée, l'activité combattive s'est

animée sur la presque totalité du front du groupe d'armées; elle est restée intense aussi pendant la nuit, surtout dans le secteur de combat d'hier.

Groupe d'armées du Kronprinz impérial.

Activité de combat plus intense sur la rive occidentale de l'Aire et de part et d'autre de l'Aisne.

Le lieutenant Menkhoff a remporté sa 35^e, le lieutenant Thuy sa 24^e victoires aériennes.

Vienne, 3 juillet. — Officiel de ce midi.

Hier, à l'aube, les Italiens ont déclenché sur tout le front de la Piave, depuis Susegana en aval au Sud de San Dona, une violente canonnade qui s'est transformée dans plusieurs secteurs en feu roulant suivi quelques heures plus tard d'une attaque d'infanterie dans le secteur des lanches de la Piave.

La bataille, très acharnée, a duré toute la journée, mais l'ennemi n'a pas atteint de résultat, sauf un léger gain terrain près de Chiesa Nuova.

A notre aise sur les canons ont fait échouer une tentative de débâcle de troupes d'infanterie que l'ennemi voulait attirer à terre près de Revello, sous la protection du feu de l'artillerie de ses navires. Près de Senon, nous avons fait échouer une tentative des Italiens qui cherchaient à franchir le fleuve. Sur le front de montagne, en Vénétie, les opérations ont été extrêmement actives.

A l'Ouest de l'Asolone, une forte attaque ennemie a été parée par une contre-attaque du régiment n° 49 de la Basse-Autriche, qui a souvent fait la preuve de sa vaillance.

Au Nord du col del Rosso et près d'Asiago, nous avons repoussé des attaques de l'infanterie italienne. Sur le front occidental du Tyrol, duels d'artillerie modérés. Il résulte de nouveaux renseignements que ce sont le lieutenant Barwig et le pilote Kauer qui ont descendu, le 9 juin, le major Baracca, l'aviateur de chasse italien dont le nom était fréquemment cité.

Vienne, 4 juillet. — Officiel de ce midi.

Les combats d'artillerie ont été extraordinairement violents dans un grand nombre de secteurs du front Sud-Ouest. Près d'Asiago et sur le monte Siesmol, les attaques exécutées par les troupes anglaises ont échoué. Dans la région des bouches de la Piave, les combats continuent.

Berlin, 3 juillet. — Officiel.

Les attaques répétées que les Anglais ont prononcées au Nord d'Albert leur ont coûté des pertes sanglantes : le terrain qui s'étend en avant de nos positions est jonché de leurs cadavres.

En maints autres endroits, les Anglais, les Américains et les Français n'ont fait qu'au prix de sacrifices appréciables, des tentatives de reconnaissance dans nos lignes, des opérations de patrouilles et des attaques partielles.

Dans le secteur du Kemmel, entre la forêt de Nieppe et le canal de la Bassée, nous avons fait plusieurs fois de nombreux prisonniers aux Anglais, au cours de vaines opérations de patrouilles.

Une grande patrouille française qui tentait, après une forte préparation d'artillerie, d'avancer à l'est de Reims, a été empêchée par notre feu de barrage de dépasser ses propres obstacles.

Au Nord de Langfen, nous avons pris deux mitrailleuses aux Américains.

Un violent bombardement de nos canons a tiré rasant a atteint les établissements industriels français de Pompey, de Dieulouard et de Lombasle.

Berlin, 2 juillet. — Officiel.

Nos escadilles de bombardiers ont travaillé avec grand succès pendant la nuit du 28 au 29 et la nuit suivante. Elles ont lancé 100.000 kilos de bombes sur des abris militaires, des dépôts de munitions, des installations de chemin de fer et des champs d'aviation. De nombreux incendies ont été observés.

Les avions attachés à l'infanterie et les avions de combat, intervenant de faible hauteur dans la bataille, ont bombardé et mitraillé des positions d'infanterie et des batteries ennemies.

L'esprit de décision de nos aviateurs de chasse, qui ont déjà souvent fait leurs preuves, a coûté des pertes particulièrement lourdes à l'ennemi.

Les trois derniers jours du mois de juin, nous avons descendu 37 avions ennemis en combats aériens et 8 par nos canons de défense, tandis que nos pertes ne se sont élevées qu'à 14 avions et ballons descendus et à 5 appareils qui manquèrent à l'appel.

Le Cabinet par un parjure effronté qui prouvait son manque de scrupules. Au moment où la grève générale se déclenche en Belgique pour la conquête du suffrage universel, de Broqueville promet à Max, bourgmestre de Bruxelles, de réaliser la réforme, si la classe ouvrière et la population renaissent dans le calme. Fort de cette parole, Max s'employa auprès des chefs socialistes pour qu'ils arrêtassent le mouvement commencé. Ceux-ci firent remarquer au bourgmestre de Bruxelles que la grève une fois enrayée, il deviendrait impossible de la décréter à nouveau.

Berlin, 5 juillet. — Officiel.

Le sans-fil de Lyon du 29 juin soir affirme que l'avion allemand Fokker VII n° 2371, tombé dans les lignes françaises, portait une provision de balles explosives dont l'usage est interdit par le Droit des gens. Cette information est un mensonge en ce sens que le numéro d'avion qu'elle indique est faux.

Les recherches faites par les autorités allemandes ont démontré qu'un appareil Fokker VII n° 2371 n'a jamais été fabriqué dans une usine allemande et que les escadilles aériennes allemandes n'ont jamais utilisé un avion semblable pour survoler les lignes ennemies.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 4 juillet (3 h.).

Au Nord de Montdidier, entre Montdidier et l'Oise et sur la rive droite de la Meuse, nous avons exécuté plusieurs coups de main et ramené des prisonniers.

Entre l'Oise et l'Aisne, hier vers 19 h. 30, nos troupes ont attaqué les lignes ennemies à l'Ouest d'Autrèches sur un front de 2 kilomètres et réalisé une avance de 300 mètres environ.

Dans la soirée, une nouvelle attaque, déclenchée dans la même région entre Autrèches et Moulin-sous-Touvent au moment où l'ennemi se préparait à contre-attaquer, a permis de gagner encore du terrain.

Notre avance totale, qui s'étend sur un front de 5 kilomètres, a atteint 1200 mètres en profondeur.

Le chiffre des prisonniers valides fait au cours de ces opérations est de 1.086 dont 18 officiers.

Un seul de nos bataillons a fait plus de 300 prisonniers.

Paris, 5 juillet (11 h.).

Rien à signaler au cours de la journée en dehors d'une certaine activité de l'artillerie entre l'Oise et l'Aisne et dans la région de St-Pierre-Aigle.

Londres, 3 juillet. — Officiel.

Hier soir, au cours d'une attaque précédée d'un violent bombardement, l'ennemi a repris la plus grande partie du terrain que nous avions conquis le 30 juin au soir.

Dans les environs de Boyelles, de Moyenneville et de Morris, d'heureux coups de main nous ont permis de faire quelques prisonniers.

Par ailleurs, rien de spécial à signaler.

Rome, 3 juillet. — Officiel.

Sur le cours inférieur de la Piave, nous avons exécuté aujourd'hui quelques vigoureuses attaques qui nous ont permis de gagner du terrain, malgré la résistance acharnée de l'ennemi, qui a tenté d'utiliser tous les points d'appui de cette région inondée.

Nous avons fait 1.900 prisonniers, dont 45 officiers; en outre, nous avons pris un grand nombre de mitrailleuses et du matériel de guerre.

Dans la région située au Nord-Ouest du Grappa, nos vaillantes troupes du IX^e corps d'armée, après avoir énergiquement résisté aux contre-attaques ennemies dans la vallée de San Lorenzo, ont fortifié les positions qu'elles y ont atteintes hier. Le nombre total de nos prisonniers s'élève à 25 officiers et 596 soldats. Nous nous sommes, en outre, emparés de 22 mitrailleuses.

Sur le haut plateau d'Asiago, une brillante attaque exécutée par des détachements français leur a permis de faire quelques prisonniers.

La Guerre sur Mer

Stockholm, 3 juillet.

On mande de Gothenburg que le vapeur suédois « Gryklund », (2.56 tonnes brut), qui se rendait à Londres, a été coulé.

Copenhague, 3 juillet.

On mande de Mandol à « Politiken » l'arrivée dans ce port de l'équipage du navire à moteur danois « Croning Thyra », coulé samedi soir par un sous-marin allemand à vingt milles marins à l'Ouest de Linsnes, tandis qu'il se rendait de Göteborg à Rouen avec un chargement de pâte de bois.

Berlin, 4 juillet.

On mande de Genève au « Berliner Lokal Anzeiger » que le tribunal maritime de Cherbourg a acquitté le capitaine Tizien : ayant par un temps de brouillard pris un rocher pour un sous-marin allemand, il avait commandé une fausse manœuvre qui avait eu pour conséquence la perte du navire de patrouille « Gazelle ».

Berlin, 4 juillet.

Le danger des mines et des sous-marins a eu pour résultat de faire abandonner par les navires de commerce la voie de Suez pour prendre la route plus longue, mais plus sûre, du cap de Bonne-Espérance. Cet état de choses a influencé singulièrement le trafic par le canal de Suez.

Le rapport de la Société constate qu'en 1918 la guerre a influencé plus considérablement encore le trafic que dans les années antérieures.

Le déficit constaté atteint quatre millions de tonnes. Comme ce sont là des tonnes net, on peut estimer qu'au cours de l'année écoulée 6.7 millions de tonnes brut au moins ont été enregistrées.

En comptant en moyenne 4.000 tonnes brut par navire, il apparaît que 1.700 navires en moins se sont présentés pour traverser le canal, comparativement à l'année sociale antérieure.

Max déclara qu'il avait la parole de de Broqueville et que les ouvriers obtiendraient satisfaction.

Quand le calme fut rétabli — et qu'il fut avéré que la grève générale ne pouvait plus être à craindre — de Broqueville mangea sa parole, et déclara qu'il n'avait jamais rien promis au bourgmestre de Bruxelles...

Il faisait son apprentissage de la diplomatie, et l'on voit, par cet exemple, que déjà il montrait des dispositions particulières pour la Carrière...

F. FOULON.

L'Offensive allemande à l'Ouest

Milan, 3 juillet.

On mande de Paris au « Secolo » :

— Le Havre et Dieppe sont englobés dans la zone des armées. Rouen devient district militaire autonome, mais reste en dehors de la zone de guerre.

Bâle, 3 juillet.

D'après la « Tribuna », un nouveau Conseil de guerre interallié aura lieu sous peu à Versailles.

Négociations de Paix

Genève, 4 juillet.

Le bruit court à Paris que le roi Alphonse XIII d'Espagne se trouve depuis quelques jours dans la capitale française pour négocier au sujet des négociations de paix.

C'est pour cette raison, dit-on, que le bombardement de Paris par le canon à longue portée a cessé momentanément.

Des journaux sérieux, comme le « Journal », se sont fait les interprètes de ce bruit.

Vienne, 4 juillet.

La « National Zeitung », de Bâle, enregistre le bruit que des personnalités principales allemandes et anglaises sont arrivées en Suisse pour entrer en pourparlers au sujet de la paix.

Ces personnalités, accompagnées d'une suite peu nombreuse, se seraient arrêtées quelque temps à Bâle.

Le journal affirme, d'autre part, que jeudi dernier un représentant diplomatique anglais des plus considérés se trouvait à Bâle, où il a rendu visite à ses concitoyens qui sont autorisés à retourner dans leurs foyers.

Comme les Anglais ne rentrent pas par la Suisse, mais bien par la Hollande, la nouvelle du journal bâlois est à tout le moins invraisemblable.

EN ITALIE.

Cologne, 3 juillet.

On mande de Zurich à la « Volkszeitung », de Cologne :

— Plusieurs jours avant le déclenchement de l'offensive autrichienne sur la Piave, les journaux italiens annonçaient avec certitude qu'elle était imminente. Leur assurance avait provoqué un certain étonnement et on la soupçonnait même de cacher quelque ruse de guerre.

Aujourd'hui, il est établi officiellement que le plan autrichien était connu dans ses moindres détails du commandement italien.

C'est pour cette raison que le simulacre d'attaque du Tonale n'a pas obtenu le succès attendu.

Le commandant supérieur des forces italiennes savait de science certaine que cette attaque n'était qu'une feinte et que l'offensive principale devait se déclencher sur la Piave et le Montello.

Justici, rien n'a transpiré quant à la personnalité du traître ni aux circonstances dans lesquelles il a trahi, mais il existe : la preuve en est d'ailleurs faite par les remerciements très particuliers que le président du Conseil a adressés au chef du service des renseignements.

Les Italiens étaient renseignés si exactement sur les intentions du commandant autrichien qu'ils connaissaient même l'heure où l'offensive serait déclenchée, qu'avant même que les Autrichiens se portassent en avant, ils ouvriraient contre eux des feux de barrage, et grâce à la connaissance exacte qu'ils avaient des plans, purent annihiler les efforts des assaillants.

Toutefois, la retraite des Autrichiens derrière la Piave n'avait pas été prévue; les Italiens se trouvaient à cet égard aux prises avec une inconnue, et c'est ce qui explique qu'ils ne se soient pas mis à la poursuite des fuyards et qu'il fut possible aux Autrichiens de se replier en bon ordre.

EN RUSSIE

Berlin, 4 juillet.

La Gazette de Voss a emprunté au journal gouvernemental de Moscou le texte d'un discours prononcé par M. Trotzki à une assemblée tenue ces jours derniers.

— Depuis que la Presse anglo-française, disait M. Trotzki s'est efforcée de démontrer que la Russie a tout intérêt à continuer la guerre avec l'Allemagne et que l'Entente a commencé à exercer une pression dans ce sens, j'ai déclaré, conformément à la politique générale du gouvernement du Soviet, que je considérais cette intervention de nos co-députés alliés impérialistes comme un attentat à la liberté et à l'indépendance de la Russie.

Ceci revient à dire que nous nous opposerons de toutes nos forces à un débarquement de troupes sur nos côtes. Pour entreprendre une action sérieuse, il faudra que l'Entente s'assure la coopération de l'armée japonaise. Il faut être vraiment dénué de raison pour croire que le Japon jettera son armée sur le sol russe pour nous délivrer des Allemands. Le Japon, intervenant chez nous, n'aurait d'autre but que de nous assujettir à sa puissance, et s'il rencontrait des troupes allemandes, il leur tendrait amicalement la main.

Si la Russie est amenée quelque jour à choisir entre le danger allemand et le danger japonais, il faudra convenir que le plus dangereux pour nous est de loin le Japon, car nous n'avons pas à attendre au Japon des bouleversements intérieurs considérables comme c'est le cas pour l'Allemagne.

Pétersbourg, 3 juillet.

Les élections qui viennent d'avoir lieu ici ont donné le résultat suivant : Sont élus, 406 bolchevistes, 30 partisans du bolchevisme, 51 révolutionnaires de gauche, 19 révolutionnaires de droite, 29 minimalistes.

Moscou, 3 juillet.

La pénurie de naphte commence à se faire sentir cruellement en Russie. Au lieu du stock de 105 millions de pouds de naphte existant en 1917 dans les ports du Volga, il ne s'en trouve plus à l'heure actuelle que 12 millions. Aussi prévoit-on

de Moscou d'après lequel le mouvement tchécoslovaque de Sibirie aurait été étouffé.

— Londres, 4 juillet.

D'après des informations de Moscou, le grand-duc Michel a publié un manifeste dans lequel il déclare qu'il est de son devoir de rétablir l'ordre en Russie et de rendre au pays son ancienne puissance, étant donné que la dissolution de l'Assemblée constituante qui aurait dû fixer la forme du gouvernement a eu pour conséquence l'écroulement de l'Empire.

Le grand-duc promet de ne punir aucun de ceux qui l'aideront à chasser le gouvernement actuel.

Londres, 3 juillet.

On mande d'Helsingfors que le Sénat finlandais s'efforce d'obtenir de l'Allemagne le remboursement des créances saisies par elle au début de la guerre. L'Allemagne a en rendu pour 8 millions de mark et en février, il restait encore un arriéré de 21 millions.

La transaction est de la plus haute importance économique pour la Finlande en ce qu'elle met entre ses mains des devises allemandes qui seront utilisées dans une large mesure pour les échanges commerciaux avec l'Allemagne.

DÉPÊCHES DIVERSES

Rotterdam, 3 juillet.

Le « Nieuwe Rotterdamse Courant » annonce que le Cabinet Cort van der Linden démissionnera demain.

La Haye, 3 juillet.

— Du Bureau de correspondance :
« L'information relative à la démission du Cabinet publiée par le « Nieuwe Rotterdamse Courant » est exacte ».

M. Cort van der Linden, président du Conseil, estime qu'il n'est pas nécessaire qu'il attende le résultat des élections générales pour se retirer, car la période extra-parlementaire est terminée en fait aujourd'hui.

Coblence, 3 juillet.

Ce matin, neuf avions ennemis ont attaqué la ville. Ils ont été pris sous un feu violent de nos canons de défense. Ils ont lancé dix-neuf bombes qui ont causé quelques dégâts matériels. Une femme a été grièvement blessée.

Berlin, 4 juillet.

Le projet de budget complémentaire prévoyant un nouveau crédit de guerre de 15 milliards de mark a été déposé au Reichstag.

Vienne, 4 juillet.

On mande de Constantinople à Vienne que le Sultan est mort hier soir, à 7 heures.

Le sultan Mohammed V, empereur des Ottomans, était né le 3 novembre 1844 à Constantinople; il avait succédé à son frère Abdul-Hamid le 27 avril 1909.

La guerre jusqu'au bout !

Le plus fort paiement d'impôt simple enregistré dans l'histoire des États-Unis vient d'être effectué par l'United States Steel Corporation.

Cette firme vient de solder le dernier versement d'un impôt sur le revenu par 1.167.250.000 francs, couvrant le « fédéral income » et la taxe sur les bénéfices de guerre extraordinaires.

Une panique en Suisse.

Des dix derniers jours, il est arrivé à Cote, expédié d'Amérique, et à destination de la Suisse, 4.750.000 kilos de lard et 380.000 kilos d'huile de coton.

Aussi la joie est-elle grande en Suisse, mais elle s'aggrave encore du fait qu'à cette seule nouvelle tous les accapareurs lâchent leurs stocks précipitamment, ce qui provoque une baisse incroyable des prix de vente de ces articles.

L'assèchement du Zuiderzee

Le « Nieuwe Courant » annonce que le décret relatif à l'assèchement du Zuiderzee paraîtra le 5 juillet dans le journal officiel néerlandais. Les villes et les villages ont été invités à pavoiser à cette occasion.

Londres, 4 juillet.

Le « Daily Chronicle » reproduit une déclaration de M. Lloyd George, disant que le manque de matériel humain pour la guerre se fait sentir et que le cabinet sera obligé de procéder à de nouvelles levées.

Il a été dit, à ce propos, que les Américains avaient été incorporés dans les divisions britanniques de façon à combler au fur et à mesure les vides produits, mais les conditions de cette incorporation n'étaient pas connues.

Il apparaît aujourd'hui que les effectifs américains ne seraient utilisés de la sorte que jusqu'au moment où l'Angleterre serait à même de combler elle-même les vides et que les Américains pourraient ensuite former des divisions propres sous le commandement de chefs yankees.

C'est à cette condition que le président Wilson avait consenti à l'incorporation temporaire. Devant l'obligation de tenir sa parole, M. Lloyd George se voit obligé de recourir à de nouvelles levées de troupes.

Genève, 3 juillet.

Le « Petit Parisien » annonce que le dépôt du matériel du V^e corps d'armée, situé dans un faubourg d'Orléans, a été détruit par un incendie.

Les dégâts s'élèveraient à plusieurs millions de francs.

Genève, 3 juillet.

Le correspondant du « Times » à La Haye télégraphie que M. Troelstra aurait l'intention d'adresser prochainement M. Henderson une lettre ouverte dans laquelle il l'inviterait à convoquer un Congrès socialiste international.

Berlin, 3 juillet.

Djavid Bey, ministre turc des finances, est arrivé ce matin.

La Haye, 3 juillet.

La Conférence des prisonniers de guerre reprend ses négociations cet après-midi. On ne peut encore rien dire de certain quant à la durée de la Conférence.

REVUE DE LA PRESSE

Sous ce titre « les Wallons au pays et à l'étranger », le « Belgisch Kurier » donne ce résumé sur l'état actuel du mouvement activiste wallon :

Alors que les Flamands réfugiés à l'étranger au début de la guerre, observant d'abord dans leur Presse une attitude passiviste, ne se sont levés que dans ces derniers temps d'une manière plus énergique pour réclamer la satisfaction de leurs revendications, un nombre important de Wallons se réunissent à Paris autour du journal hebdomadaire l'« Opinion wallonne » qui, dès le premier jour, a défendu le programme wallon.

La Séparation administrative, les régiments wallons, l'exclusion de l'influence flamande des intérêts culturels wallons, tels sont les vœux sans cesse formulés par ce journal, et que les activistes wallons en pays occupé expriment tout aussi clairement.

Les « Vlaamsche Nieuws » épiloguent longuement au sujet du memorandum que le député van Cauwelaert, réfugié en Hollande et qui est le chef des activistes flamants d'outre-frontière, a adressé au gouvernement anglais pour demander son appui en faveur du règlement favorable de la question flamande au Congrès de la Paix.

Les passivistes voient donc enfin, eux aussi, que notre peuple est tombé si bas que les quelques intellectuels qui se sacrifient à son salut ne sont pas à même d'obtenir sans l'aide vigoureuse d'une autre nation. Que de temps a été perdu par les Flamands émigrés avant de reconnaître cela !

Si pourtant la force actuelle de la Flandre n'avait pas été détournée par une politique malsaine, notre peuple aurait assez de sentiment racique pour se libérer tout seul. Les prétendus passivistes d'outre-frontière reconnaissent ainsi, par cet acte de leur chef, qu'ils sont impuissants eux-mêmes à obtenir du gouvernement belge qu'ils veulent provisoirement respecter le relèvement des justes griefs de la Flandre.

En relisant le texte du Memorandum de Van Cauwelaert, on voit qu'il dit à l'Angleterre exactement tout ce que le Conseil de Flandre a dit à l'Allemagne au sujet de la libération de la Flandre. Mais celle-ci, par sa langue, sa culture, et ses intérêts économiques, est bien plus près des Allemands que des Anglo-Saxons. Et les activistes de l'intérieur prouvent que, de leur côté, ils ne se laissent pas influencer par la neurasthénie de la guerre qui tourne toute la pensée de Van Cauwelaert vers l'oppression de l'Irlande, du Transvaal et des Indes.

La « Gazette des Ardennes » nous apporte cette bonne réflexion de M. Louis Puech, dans « Le Matin » de Paris, au sujet des « alarmistes » que l'on conspuie là-bas comme ici :

Il y a des dirigeants et des publicistes qui croient dur comme fer que le patriotisme bien entendu consiste à fermer de parti-pris les yeux à la lumière et à dissimuler à la foule les faits désagréables. Politique d'autruche qui est à la base de la plupart des mécomptes que nous avons éprouvés depuis quatre ans ! Ils ne veulent pas comprendre que prévoir un péril, ce n'est pas l'amener, mais au contraire se mettre en mesure de le conjurer.

Quand on dit en France ces paroles sensées, on est un homme sage et un patriote. Quand on les dit en Belgique, on est un embobé !

Dans la revue hollandaise « De Toekomst », le professeur Sleswijk se lamente :

Le convoi équipé par notre gouvernement pour les besoins de notre colonie était prêt à partir. Tout avait été préparé pour assurer ce départ : un vaisseau charbonnier devait accompagner le paquebot, afin de lui éviter les escales, et un navire de guerre, convoyant l'expédition, allait représenter le dernier symbole de notre droit à la liberté sur mer.

Et que s'est-il passé ? L'Angleterre intervient brutalement, comme si nous étions une simple république négre de Libéria ou un minuscule État-corsaire de l'Amérique centrale. Elle s'arroge le droit de visiter la cargaison et les passagers et... nous n'avons pas même le courage de protester.

Il n'y a vraiment plus d'honneur à s'afficher comme citoyen des Pays-Bas, et j'estime que ce doit être une véritable souffrance morale que de porter les épaulettes d'officier hollandais. La Hollande, indépendante de nom, est devenue le volant que se renvoient les raquettes internationales.

Elle va au-devant de sa nouvelle destinée. Notre liquidation étatique a commencé... Donnons donc notre dette de guerre au plus offrant, renvoyons l'armée dans ses foyers : nous sommes mûrs pour l'annexion.

ARRÊTÉS

Arrêté

concernant la saisie des radicales de malt.

Pour la région administrative wallonne, j'arrête :

Article 1^{er}

Sont frappées de saisie : toutes les radicales de malt se trouvant dans le territoire de la région administrative wallonne. La saisie est applicable aux nouvelles radicales dès le moment où le malt dont elles proviennent sort de la touraille.

Elle ne s'appliquera pas aux radicales importées de l'étranger.

Article 2.

Tout détenteur ou producteur de radicales frappées de saisie, est tenu de déclarer à la « Gerstenzentrale der Verwaltungskhefs für Flandern et Wallonien » (Bureau central des orbes près les Chefs de l'Administration de la Flandre et de la Wallonie) toutes les quantités de radicales qu'il détient, de permettre aux mandataires de la « Gerstenzentrale » de pénétrer dans tous ses locaux où des radicales sont produites ou déposées, de leur présenter ses livres de commerce et de leur fournir tous les renseignements relatifs à la production et à l'emploi des radicales.

La production devra donner un minimum de 2 kg. de radicales bonnes et saines par 100 kg. d'orge réparti.

Article 3.

Seule, la « Gerstenzentrale der Verwaltungskhefs für Flandern et Wallonien » est autorisée à acheter les radicales de malt frappées de saisie, qui lui doivent être livrées, sur demande, soit à elle soit aux consommateurs qu'elle aura désignés.

La « Gerstenzentrale » fixera le prix des radicales, jusqu'au prix maximum de fr. 45.— les 100 kg., en tenant compte de leur teneur en poussière et des autres propriétés déterminant leur degré d'utilisation.

Le transport des radicales de malt n'est autorisé qu'en vertu d'un passavant délivré par la « Gerstenzentrale ».

Article 5.

Il est interdit de soustraire illicitement des radicales de malt frappées de saisie, de les détériorer, de les détruire, de les transformer industriellement ou de les consommer, de même que de les acheter, de les vendre ou de disposer de toute autre façon.

Ces dispositions s'appliquent aussi aux radicales réparties par la « Gerstenzentrale » aux fins d'utilisation industrielle.

Article 6.

La « Gerstenzentrale » vendra, d'un commun accord avec la « Brauwetzentrale » (Bureau central des eaux-de-vie) les radicales achetées par elle, aux fins de la fabrication de l'absolu.

Les prix de vente se régleront sur les prix d'achat

majorés du montant de ce qui semble nécessaire pour couvrir les frais.

Article 7.

Toutes les contestations survenant au sujet soit d'achats ou de ventes, soit de l'utilisation industrielle des radicales, seront portées devant le tribunal d'arbitrage institué en vertu de l'arrêté du 16 juin 1917, concernant la saisie de l'orge (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé, p. 3909).

Article 8.

Les infractions au présent arrêté seront punies soit d'une amende pouvant atteindre 2000 francs et d'un emprisonnement de 3 ans au plus, soit d'une seule de ces deux peines. La tentative est punissable. Outre les peines précitées, on prononcera la confiscation des choses ayant formé l'objet de l'infraction ou servi à des transports illicites.

Les tribunaux et commandants militaires connaîtront des infractions.

Bruxelles, le 20 juin 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien.

Freiherr von Falkenhausen, Generaloberst.

Chronique Carolorégienne

Les restaurants économiques.

Dès qu'il s'agit d'exploiter une idée généreuse, on « emballe » vite dans les Comités supérieurs de secours. Mais il arrive parfois que les dirigeants... omettent d'allumer leur lanterne.

C'est par là, ce qui se serait passé au sujet des restaurants économiques, œuvres impatientement attendues, dans la plupart des localités, par la petite bourgeoisie.

Pauvres petits bourgeois : employés et modestes commerçants !

Voici, en effet, ce que nous savons à ce sujet : le Comité Provincial de secours du Hainaut a lancé l'idée des restaurants économiques, sans s'assurer au préalable, si le Comité Provincial d'alimentation pourrait faire face à une augmentation considérable des dépenses et sans demander au Comité National, s'il garantissait, pour un temps assez long, la fourniture des denrées nécessaires à la préparation des « dîners de la petite bourgeoisie » !

Et, tandis que, dans le bassin de Charleroi — celui qui fut jusqu'ici le plus mal ravitaillé — la plupart des communes importantes se mettaient en route pour créer les restaurants économiques, voilà que le Comité Régional d'alimentation fait savoir à tous les bourgeois, réunis à Charleroi le lundi 17 juillet, qu'il y a lieu de surseoir à toute décision en attendant les garanties qui eussent dû être demandées en tout premier lieu.

Mais oui ! J'y pense : peut-être le Comité Provincial de secours aurait-il pris pour devise en la matière : « Bis dat qui cito dat » !

Et cependant, à deux fois rien, c'est rien tout court !

GEORGEMIL.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de

M. Armand DEQUINZE

époux de Madame G. LÉVY DETRY.

Ingénieur aux Fonderies d'Andenne, décédé à Namur, le 4 juillet 1918, dans sa 36^{ème} année de son âge.

Les funérailles suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Jambes, aura lieu le samedi 6 courant, à 11 heures, en l'église Sainte-Julienne, à Salzinnes.

Réunion à la mortuaire, avenue de Salzinnes, 70, à 10 h. 3/4.

Chronique Locale et Provinciale

AVIS

On a l'occasion de solliciter un nouveau l'arrêté pris par M. le Gouverneur Général à la date du 8. 10. 17, concernant le transport des fruits et du sirop de sucre, suivant lequel les fruits, sirops de fruits et autres produits fabriqués en tout ou en partie avec des fruits ne peuvent être transportés dans le territoire du Gouvernement Général qu'en vertu d'une autorisation.

Cette autorisation est accordée :

1) par le Commissaire civil (Zivilkommissar) compétent pour le district d'où les fruits doivent être transportés lorsqu'il s'agit d'un transport par voiture ;

2) par les Chefs de l'Administration civile de la Flandre et de la Wallonie, Section VII B (Verwaltungschefs für Flandern et Wallonien) Abt. VII B dans tous les autres cas ; pour le sirop de fruits et les autres produits fabriqués en tout ou en partie avec des fruits l'autorisation sera donnée par l'entremise de la Centrale de Répartition des Sucres (Zuckerverteilungsstelle) à Bruxelles.

Les contraventions entraînent les peines comminées à l'art. 4 du dit arrêté.

Namur, le 26 juin 1918.

Der Präsident der Zivilverwaltung

für die Provinz Namur

I. V.

v. REKOWSKI.

Académie de Musique de Namur

Année scolaire 1917-1918

Résultats des Concours

(SUITE)

COURS SUPÉRIEURS

SOLFÈGE. — Professeur : M. L. ANCIAUX.

Maximum 400 points.

Diplôme de capacité : Collin, André, 91 points ; — Binot, Victor, 90 ; — Baulin, Yvonne, 90.

Médaille : Laforgue, Fernand, 87 p. ; — Stamane, Adolphe, 86 ; — Eloy, Jeanne, 85 ; — Ista, Robert, 81 ; — Dunck, Raymond, 80.

Premier prix : Schoppen, Marguerite, 77 points ; — Leclercq, Marthe, 74 ; — Debouck, Georges, 71 ; — Cochart, Léon, 71 ; — Fichet, Louis, 70 ; — Verlaire, Marguerite, 70 ; — Decamps, Stéphanie, 70 ; — Scieur, Henri, 70.

Deuxième prix : Guelle, Jeanne, distinction, 68 points ; — Manigart, Gaston, 66 ; — Joannès, Joseph, 65 ; — Résimont, Léon, 63 ; — Radeux, Jean, 63 ; — Herpigny, Emmanuel, 64 ; — Jack, Fernand, 62 ; — Mische, Simone, 60 ; — Willemart, Alfred, 60 ; — Matisse, Nelly, 60.

Accessit : Daras, Martha, 58 points ; — Naniet, Denise, 54 ; — Cabaret, Anatole, 52 ; — Gillon, Jean, 52 ; — Michaux, Georges, 52 ; — Ferooz, Marguerite, 52 ; — Patron, Lucie, 52 ; — Colle, Yvonne, 50.

saient la Carmagnole, se disait que la mère

Guttersnipe aurait été là dans son véritable élément.

Il se contenta cependant de hausser les épaules, la voyant où il sortait de la chambre, au moment où une malédiction finale, se laissa tomber, épuisée, sur le carreau, en hurlant :

— Passe-moi le gin !

XIX

LE VERDICT DU JURY

Il est inutile de dire que la Cour, le lendemain, regorgeait de monde et que nombre de personnes ne purent y entrer.

La nouvelle que Sal Rawlins, le seul témoin en situation de prouver l'innocence du prisonnier viendrait déposer ce jour-là s'était répandue comme par enchantement.

L'acquittement de Fitzgerald ne faisait

INSTRUMENTS A VENT. — FLUTE. — Professeur : M. SIX.

Médaille : Ista, Robert.

Premier prix : Gillon, Jean.

HAUTOBOIS. — Professeur : M. VULNERS.

Rappel du premier prix avec distinction : Jacky Fernand.

CLARINETTE. — Prof. : M. COLETTE.

Médaille avec distinction : Warnier André.

Médaille : Dunck Raymond.

1^{er} prix : Herpigny Emmanuel ; — Joannès Joseph.

COR : TUBA. — Prof. M. T'KINT.

Diplôme de capacité : Scieur Henri ;

2^o prix, Patriarche Léopold.

TRANSPONITION. — Prof. : M. BRUMAGNE.

Maximum 40 points

1^{er} prix avec distinction : Ista Robert, 39 points ;

— Herpigny Emmanuel, 38.

1^{er} prix : Dunck Raymond, 34 points ;

Accessit : Jacky Fernand, 26 ; Scieur Henri, 24.

VIOLON. — Prof. M. COLLIN (directeur).

Médaille avec distinction : Binot Victor.

1^{er} prix : Debouck Georges.

2^o prix : Laforgue Fernand ; — Gobbe Léopold ;

Cochart Léon (rappel) ; — Résimont Léon (3 voix) ;

Accessit : Conard Arthur ; — Corbiaux Louis.

VIOLONCELLE. — Professeur : M. TURC.

Diplôme de capacité à l'unanimité avec félicitations du jury : Collin André.

MUSIQUE DE CHAMBRE. — Professeur : M. COLLIN.

1^{er} prix avec distinction : Collin André ; — Binot Victor ; — Baulin Yvonne.

2^o prix : Colle Yvonne.

HARMONIE ÉLÉMENTAIRE. — Prof. M. BRUMAGNE.

1^{er} prix : Collin André ; Roulive Fernand ; Honnicks Léon.

2^o prix : Servais Clément.

PIANO. — Professeurs : MM. ANTOINE et ABRAS.

Diplôme de capacité : Eloy Jeanne ; — Baulin Yvonne ; — Divoy Jeanne ; — Anciaux Simone.

1^{er} prix (5 voix) : Musche Simone ; — Daras Martha ;

Naniet Denise ; — (3 voix) Verlaire Marguerite ; — Decamps Stéphanie ; — Patron Lucie.

Accessit : Leclercq Marthe ; — Ferooz Marguerite.

CHANT INDIVIDUEL (pour hommes). — Professeur : M. ANCIAUX.

Médaille avec distinction : Servais Gust. (rappel).

Médaille par 3 voix : Montellier Georges.

1^{er} prix par 3 voix : Legros Georges.

2^o prix par 3 voix : Platon Simon.

Accessit : Gerlach Victor.

CHANT INDIVIDUEL (pour jeunes filles).

Médaille : Depoite Eugénie ; Guelle Jeanne.

1^{er} prix : Schoppen Alice.

2^o prix (3 voix) : Schoppen Marguerite ; Grossen Yvonne.

Accessit : Feront Jeanne ; Closon Germaine (cours moyen).

Le prix Anatole Rops a été décerné à Collin André.

SOLFÈGE (Cours inférieurs) files.

1^{er} prix : Roland Mariette, 89 points ; — Warrant Nelly, 89 ; — Guyot Victorine, 88 ; — Courtoy M.-Louis, 82 ; — Fichet M.-Louis, 81 ; — Jacques Madeleine, 79 ; — Wiame Auguste, 77 ; — Malré-chauvée Denise, 77 ; — Ferooz Denise, 76 ; — Trounet Simon, 73 ; — Decamps Thérèse, 73 ; — Quertimont Hélène, 73 ; — Houart Marguerite, 72 ; — Hayot Renée, 72.

2^o prix : Devaux Adèle, 69 points ; — Paquet Marie, 68 ; — Herbinant Marguerite, 68 ; — Lemaire Germaine, 67 ; — Ista Madeleine, 65 ; — Pany Emma, 66 ; — Minette Maria, 65 ; — Fritte Marguerite, 65 ; — Closon Marie, 62 ; — Detry Elisa, 61 ; — Marlet Marie, 60 ; — Maes Madeleine, 60.

Accessit : Ista Hélène, 59 points ; — Georges Denise, 59 ; — Ferbu Gilberte, 57.

—

Dans l'intérêt exclusif de la population, nous avons été prendre copie des prochaines distributions de vivres.

Nous cherchons uniquement à remédier ainsi, dans la mesure de nos moyens, à l'étréoussé d'esprit de certains dirigeants ou tout au moins de certains de leurs bureaucrates.

Comité de Secours et d'Alimentation

Une distribution de graisse, de savon et de fèves de Groningue (produit hollandais) aura lieu comme suit :

I. de 8 à 12 heures

Le 8 juillet, carnets de 1 personne

Le 9 » » 2 »

Le 10 » » 3 »

Le 11 » » 4 »

Le 12 » » 5